

**COMPTE RENDU COMPLET
DU CONSEIL MUNICIPAL**
de la Commune de **GRAND LAVIERS**
Séance du **19 AVRIL 2018**

DEPARTEMENT
SOMME

Nombre de membres
– en exercice : 10
_ Présents : 07
_ Pouvoirs : 0
_ Absents : 03
dont excusés : 0
_ Votants : 06
- abstentions : 0
- contre : 0
- pour : 07

L'an **deux mil dix huit**, et le **dix neuf Avril** à 20 heures **00**, le Conseil Municipal cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M MENNESSON Christophe, Maire.

Etaient Présents : M MENNESSON Christophe, Mme BOUJONNIER Denise, Mrs WARGNIER Armel, ROUFFE Régis, BOIS Jean-Jacques, COZETTE Frédéric, Mme COMPIEGNE Francine.

Etaient Absents : Mrs LETELLIER Serge, DEMARET Gislain, ROUSSEL Philippe,

Mme COMPIEGNE Francine est nommé secrétaire de séance.

. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE GESTION 2017 :

Monsieur le Maire quitte la séance, le Maire n'étant pas autorisé à voter le CA.

M BOIS Jean-Jacques est noté Président de séance.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les opérations de l'exercice 2017 (incluant les restes à réaliser sur 2018) se soldant par :

FONCTIONNEMENT

Résultats reportés : Excédent 101 376.76 Euros

Résultat de l'exercice 2017 : 33 863.79 Euros

Résultat cumulé : 135 180.55 Euros

INVESTISSEMENT

Résultats reportés : Excédent 266 515.71 Euros

Résultat de l'exercice 2017 : Déficit -159 443.74 Euros

Résultat cumulé : Excédent 107 071.97 €

Soit un résultat définitif fonctionnement et investissement : excédent 242 252.52 €

Restes à réaliser 2017 : déficit 46 045 Euros (toit mairie/salle, Travaux Rue de Buigny 1 000 €, aménag lotissement, accessibilité, cautions logements, Travaux Somea, Outillage, Double rideaux salle)

Soit un résultat définitif fonctionnement et investissement de 196 207.52 €

Le Conseil Municipal approuve ces comptes et donne quitus au Maire ordonnateur pour sa gestion.

. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT 2017 :

Monsieur le Maire quitte la séance, le Maire n'étant pas autorisé à voter le CA.

M BOIS Jean-Jacques est noté Président de séance.

A la clôture de l'exercice 2017 :

- section de fonctionnement : un excédent de 288 376 €

- section d'investissement : un déficit de 10 880.85 €

Le Conseil Municipal approuve ces comptes et donne quitus au Maire ordonnateur pour sa gestion.

. VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2018 :

Monsieur le Maire regrette le manque d'élus non excusés lors de cette réunion.

Le budget primitif 2018 est voté à l'unanimité pour

- En section de fonctionnement : Dépenses 273 581 €
Recettes 319 440 €

- En section d'investissement : Dépenses 177 622 €
Recettes 177 622 €

Investissements :

40 201 € : aménagement lotissement

Report 3 123 € Accessibilité salle des fêtes

2 320 € Arceaux vélos, percolateur, doubles rideaux salle,

Report 5 000 € : Plantations arbres dans le cadre de Somea

Report 28 057 Toiture Mairie/salle

2 070 € : Remplacement poteau Rue de la gare

4 800 € : Travaux accessibilité parking

1 152 € : Matériel et outillage

9 000 € : Bassin réserve incendie

3 400 € : Réparation cloches église

1 600 € : prises illuminations Noël

27 000 € : Restauration source rue de l'école

25 000 € : Travaux logement communal

2 000 € : Aménagement du jardin du souvenir

15 100 € : Réserve incendie Mairie/Salle

1 500 € : Grilles expo, tableau affichage Petit Laviers, Poubelle lotissement

500 € : Banc cimetière

1 500 € : inventaire fossés

7 680 € : chargeur frontal tracteurs

. TAUX DES 3 TAXES EN 2018 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux des 3 taxes en 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de geler le taux des 3 taxes pour 2018.

Les 3 taxes seront donc en 2018

- Taxe d'habitation : 9.01 %
- Taxe Foncière bâtie : 13.58 %
- Taxe foncière non bâtie : 19.83 %

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT 2018 :

DEPENSES :

DEPENSES :

Panneaux, Travaux de viabilisation, honoraires :	84 464 €
Virement au budget communal	0 €
Déficit investissement reporté :	<u>10 881 €</u>
Opérations d'ordre	
	= 666 146 €

RECETTES :

Excédent de fonctionnement reporté :	288 376 €
Vente terrains :	<u>65 780 €</u>
Opérations d'ordre	
	= 758 029 €

Le budget est voté à l'unanimité.

. SUBVENTIONS COMMUNALES 2018 :

Association chasse de Grand Laviers : 100 €
Comité des fêtes : 2 600 €
Cancer : 100 €
Chasse "Les Sauvaginiers" : 100 €
Kansas Cow Boys Dancers : 100 €
Club de Théâtre : 100 €
Les Restaurants du cœur : 100 €
Comité des fêtes (Pour Téléthon) : 100 €
Football : 250 €
Le Cercle des Aînés 100 €
Adapei (opération brioches) : 100 €

. SUBVENTION COMITE DES FETES :

Monsieur le Maire rappelle qu'un Comité des fêtes s'est créé sur la Commune.

Monsieur le Maire fait part de leurs fonctions prises en charges et propose de leur verser cette année un remboursement de 2 600 € (2 500 € sur présentation des factures des cérémonies communales et 100 € comme pour chaque association) pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte.

. SUBVENTION ASSOCIATION »DE LA SOMME A BELLEFONTAINE » :

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'Association « De la Somme à Bellefontaine » pour la pose d'un panneau mémorial à Bellefontaine pour honorer le souvenir de tous les jeunes de la Somme morts pour la France le 22 août 1914 en Belgique, ce panneau coûte 2 806 €. Il est rappelé que nous avons un jeune de Grand Laviers tombé à Bellefontaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de leur allouer une subvention de 100 €.

. RAPPORT D'ACTIVITES DE LA FDE:

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2016 de la Fédération Départementale d'Énergie (FDE)

Il demande au Conseil Municipal s'il a des observations sur ce rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce rapport.

. CONTRAT REFUSE S.P.A: :

Monsieur le Maire propose le renouvellement du contrat avec le refuge SPA du Ponthieu Marquenterre.

Le coût pour l'année 2018 est de 0.66 Euros par habitant ce qui représente une participation communale de 247.50 Euros.

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de ce contrat et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

. SUBVENTION TELETHON :

Monsieur le Maire donne lecture d'AFM Téléthon sollicitant une subvention communale pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 100 € au football s'il organise le téléthon.

. ADHESION CPIE 2018 :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu ce jour du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) nous proposant d'adhérer à leur association pour bénéficier de leurs conseils dans les domaines : conseils sur le zéro phyto, développement de formations auprès des élus et techniciens, accompagnement personnalisé pour le concours village fleuri. Le coût de cette adhésion serait de 30 € par an.

Le Conseil Municipal, décide d'adhérer.

. ADHESION ASSOCIATION DES MAIRES :

Monsieur le Maire propose le renouvellement de l'adhésion de la Commune au sein de l'Association des Maires de la Somme, la cotisation 2018 étant de 140.39 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le renouvellement de cette adhésion pour 2018.

. ADHESION CAUE :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du CAUE nous invitant à renouveler notre adhésion pour l'année 2018 qui vaut 50 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de leur allouer cette subvention pour l'année 2018 compte tenu de leur intervention pour la subvention pour la restauration de la source rue de l'école.

. AMORTISSEMENT FONDS CONCOURS VOIRIE CABS :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune a versé à la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme un fonds de concours pour les travaux de voirie 2018 soit la somme de 300 132 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'amortir cette somme sur 15 ans.

. ADHESION SOMEA :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu ce jour de SOMEA nous proposant d'adhérer à leur association dans le cadre de leur travail sur la Commune pour les problèmes de ruissellement des eaux.

. Le coût de cette adhésion serait de 30 € par an.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'adhérer.

. ACTES ADMINISTRATIFS DE CESSION :

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a acquis la parcelle C 313 par le biais d'une procédure de voie privée utilisé en voie publique.

Suite à cela, un géomètre va borner le terrain pour que cette voie communale soit alignée par rapport aux propriétaires riverains.

Ensuite la Commune cédera à l'Euro symbolique, la partie rebornée aux propriétaires riverains concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne tout pouvoir à M MENNESSON Christophe, Maire, pour authentifier les actes administratifs de vente conformément à l'article L 1311-13.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Mme BOUJONNIER Denise, 1^{ère} Adjointe au Maire, pour signer les actes en tant que vendeur au nom de la Commune.

. CONVENTION ENEDIS POUR TRANSFO PROFILBAT :

Monsieur le Maire avise l'assemblée qu'il a pris une décision du Maire pour signer la convention de servitudes à signer avec Enedis pour l'implantation d'un poste transformateur sur la parcelle ZC 34 en bordure du chemin rural d'Abbeville à Grand Laviers qui appartient à la Commune.

. CONVENTION MUTUELLE JUST :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de partenariat avec la Mutuelle JUST. L'objectif est de proposer une mutuelle santé à des prix compétitifs aux habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention.

. AIDE SOCIALE :

Monsieur le Maire présente la demande d'aide sociale d'une administrée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de missionner 3 membres du conseil pour étudier ce dossier et prendre une décision de secours.

. QUESTIONS DIVERSES

. Monsieur le Maire demande de réfléchir à la cérémonie du 11 novembre 2018 qui est très importante et historique. Il faut y faire participer le maximum d'administrés et de nos jeunes. Pour le mois de juin, il faut avoir pris une décision.

. Monsieur le Maire donne lecture du courrier de « Scouts guides de France » sollicitant la salle polyvalente pour mettre en place un repas avec musique et jeux le 16 juin 2018. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte et leur demande une participation de 100 € pour l'eau et l'électricité.

. Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'ils ont reçu 3 jeunes étudiants en BTS dont un jeune du village qui ont proposé des aménagements paysagers sur la Commune. Il les en félicite et une ou des propositions seront réalisées.

. Monsieur le Maire avise l'assemblée d'une soirée pour les jeunes du village de 11 à 18 ans à la salle le samedi 5 mai de 18 h 30 à 22 h 30. Ceci fait suite à la réunion des jeunes du 2 mars qu'il remercie. Des conseillers municipaux encadreront cette soirée.

. Monsieur le Maire propose de lancer un sondage dans le prochain bulletin pour savoir si les habitants seraient favorables pour recevoir les informations municipales (ex : qualité de l'eau, changements cartes identité et passeport...) par mail. Ceci représenterait une économie de papier et d'encre.

. Pour les journées du patrimoine, l'église sera ouverte le dimanche 16 septembre de 14 H à 17 H.

. Monsieur le Maire avise l'assemblée qu'il a sollicité la Régie transport bus de la Communauté d'agglomération pour la mise en place d'un abri bus au nouveau lotissement.

. M Wargnier et M Bois ont assisté à la réunion du Syndicat d'eau : il y a un projet de réfection des canalisations Route du Crotoy. Des nouveaux forages sont à l'étude pour la qualité de l'eau mais cela est onéreux donc le prix de l'eau sera augmenté.

. Mme Boujonner avise l'assemblée que les associations seront réunies le 18 mai pour faire un point de leurs activités.

. Monsieur le Maire propose de réaliser une réunion de mi-mandat avec les habitants le vendredi 8 juin à 19 H 00.